Réf. Farde e-Assemblées : 2303254

N° OJ : 175

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/12/2019

Objet : Subside Tourisme 2019.- Subsides à 3 associations touristiques.- Montant total : 11.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983. Loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001. Arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions ;
Application de la loi du 14 novembre 1983

Considérant les besoins des associations reprises ci-dessous

Considérant les crédits disponibles à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2019;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

Arrête :

Article 1 : Octroyer des subsides pour un montant total de 11.000,00 EUR sur l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2019 réparti comme suit :
- 5.000,00 EUR à l'attention de l'ASBL Image & 3D Europe pour la 11ème édition de "Stereopsia",
- 4.000,00 EUR à l'attention de l'ASBL Belgium All Starz pour la mise en place d'un châlet Hip Hop lors de Plaisirs d'Hiver,
- 2.000,00 EUR à l'attention de l'ASBL Q-O2 pour la communication sur les 3 nouvelles balades auditives.

Article 2 : Les dépenses seront engagées à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2019.

Annexes :